



MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

CAS n°1

VOUS SEREZ AFFILIÉ AUPRÈS DU RSI OU DE L'URSSAF



**LA DEMANDE
PRÉALABLE DOIT
IMPÉRATIVEMENT
NOUS PARVENIR
AVANT LA FORMATION
SOUS PEINE DE REFUS
PAR L'AGEFICE.**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

- Vous serez chef d'entreprise, conjoint collaborateur, associé de SNC
- Vous n'avez pas épuisé votre crédit à la formation
- Vous ne serez pas inscrit au Répertoire des Métiers et n'aurez pas une double immatriculation
- Vous n'avez pas fait d'autres demandes de prises en charges

DOCUMENTS À RENDRE⁽¹⁾ AVANT LA FORMATION

- Votre devis signé
- La demande préalable de financement d'une action de formation (AGEFICE) complétée recto/verso comme indiqué sur l'exemple ci-joint

**(1) À RETOURNER À
FORMATION BURALISTES
75, rue d'Amsterdam
75008 Paris**

DOCUMENTS À RENDRE⁽¹⁾ APRÈS LA FORMATION (au plus tard dans les 4 mois suivant la fin de la formation)

- Votre attestation d'affiliation en qualité de travailleur indépendant délivrée par le RSI
- Le K-BIS mentionnant les noms de toutes les personnes prétendants à une prise en charge
- L'attestation de signature de votre contrat de gérance (délivrée par les douanes).

CAS n°2

VOUS ÊTIEZ COMMERÇANT ET VOUS ÊTES À JOUR DE VOTRE COTISATION CFP (année en cours)

- Vous devez constituer, avant la formation, votre dossier auprès d'un point d'accueil AGEFICE. Voir la liste sur : www.agefice.fr
 - > rubrique : Interlocuteurs & Contacts
 - > rubrique : Trouver un Point d'Accueil

CAS n°3

VOUS COTISEZ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUPRÈS D'UN AUTRE ORGANISME

- Si vous êtes immatriculé au Répertoire des Métiers (exemple : vous êtes artisan et votre activité principale est «boulangerie»)
- Si vous cotisez auprès d'un autre organisme



**PAS DE PRISE
EN CHARGE
POSSIBLE
PAR L'AGEFICE**

Nous vous conseillons de vous renseigner pour savoir auprès de quel organisme vous cotisez. Vous devrez faire les démarches administratives auprès de celui-ci avant la date de formation.



COMMENT COMPLÉTER VOTRE DEMANDE PRÉALABLE CI-DESSOUS

PENSEZ À BIEN RENSEIGNER LES CHAMPS INDIQUÉS EN JAUNE SUR NOTRE EXEMPLE

DEMANDE PRÉALABLE DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

POINT D'ACCUEIL (en charge de la constitution et du suivi de la demande)
Nom du Point d'accueil: 593 Adresse: TEL: 01 53 21 10 30

PARTICIPANT(S) À LA FORMATION
Nom: Prénom: N(e) le: N(e) le:

ENTREPRISE
Nom de l'entreprise: Nom commercial: N° de SIRET entreprise: N° de SIRET cotisant: Adresse: Email: Tel: Code Postal: Ville: Code APE-NAF: Activité principale exercée: À préciser (une seule case à cocher): Automobile Bâtiment Habillement Équipement de la personne Prestation de service Industrie Hôtellerie et Restauration

ORGANISME DE FORMATION
N° de déclarant d'activité: 11751482575 Statut juridique: Association Loi 1901
Nom de l'organisme: Centre National de Formation des Buralistes TEL: 01 53 21 10 30
Responsable: J. LUC RENAUD Adresse: 75 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

ACTION DE FORMATION
Titre détaillé de l'action: NOUVEAU BURALISTE Date de fin: Nombre d'heures: Date de début: À préciser (une seule case à cocher): Commercial Bilan de compétences Permis d'exploit Gestion et Form. Gén. Informatique Acquis de l'expérience Technique

Coût pédagogique: En entreprise (Intra) Hors entreprise (Inter) Formation obligatoire

Document à signer en autant d'exemplaires que de stagiaires (voir au dos)
NOMINATION MINISTERIELLE PAR ARRÊTÉ DU 17 MARS 1988 - SIÈGE: 16 AVENUE DE FRODLAND - 75008 PARIS - WWW.AGEFICE.FR

Nom: Prénom: Date: À préciser (une seule case à cocher): J'ai le statut d'Auto-entrepreneur/micro-entrepreneur J'ai le statut d'Auto-entrepreneur/micro-entrepreneur

Signature du stagiaire et cachet de l'entreprise: